

Définition Bossage : (n.m.) « Saillie brute ou façonnée, pratiquée sur la surface plane des murs, des arcades et même des colonnes » (Ernest Bosc). Le bossage peut avoir plusieurs formes : en table, semi-rustique, demisphérique (également appelé boule bossage), en pointe de diamant... On voit dans le bossage tantôt une simple recherche esthétique, jouant sur les ombres et les lumières, tantôt une fonction symbolique par l'impression de puissance qu'il confère, parfois même une fonction apotropaïque (destiné à éloigner le danger).

Formé à partir du verbe bosser (faire une bosse) à l'étymologie une action ou le résultat d'une action. Le terme bossage apparaît pour la première fois appliqué à l'architecture dans les Comptes des dépenses de Fontainebleau de 1639 à 1642, pour l'année 1640 : « ... chascun de quatorze piedz et demy de hault depuis le rez de chaussée du pavé du pont jusques au dessus du chappitteau, ornez de tous les costez de X grandes tablettes, tables, bossages et autres ornements d'architectures avec les basses tuscanes et bornes... ».

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation

